



BUREAU DIRECTEUR REGIONAL DE FRANCHE-COMTE

Procès Verbal de la réunion du 10 juillet 2017

Présents : Gilles ZOPPI, Jean-Michel GUENIN, Jean-Paul PONCHON, Eric PIHET, Roger CHEVALIER, Norbert PRUDON.

Excusés : Bruno CHAIGNON, Benoit CORDIER, Gilles DA COSTA, Delphine DANGUIS, Sandrine JACQUES, Bernard MARY, Marie-Christine REGNET.

Invité Présent : Emilian BROË

Invité excusé : Sébastien BOTEREL

Jean-Paul PONCHON assure le secrétariat de séance.

Gilles ZOPPI souligne les 2 médailles d'argent obtenues sur les Championnats de France de BMX à Bordeaux et félicite T. Barocca & B. Vieillard pour ces beaux podiums.

Eric PIHET annonce, outre ces 2 médailles d'argent, 6 podiums et fait un bref compte-rendu de ces Championnats, qui se sont déroulés sur la place principale de Bordeaux.

Gilles ZOPPI tient également à féliciter l'équipe des Jeunes de Bourgogne-Franche-Comté pour leur 3^{ème} place lors du TFJC, qui s'est déroulé à Narbonne, sous la houlette de Roger CHEVALIER et Jean-Claude JACQUOT.

Roger CHEVALIER nous fait un compte-rendu de ce Trophée Régional des jeunes Cyclistes et souligne qu'au-delà de ce podium, une véritable équipe est née, dans une ambiance soudée.

1/ Approbation du PV du Bureau du 22 mai

Approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

2/ Point sur les courriers recus et dossiers en cours

- Remboursement des frais :

L'avis des membres du bureau est unanime pour limiter les frais de remboursement au barème kilométrique préalablement adopté.

- Annulation du Prix de Châtillon et de Vix :

Droits d'organisation remboursés au club compte tenu des contraintes administratives imposées au club.

- Prise en charge des frais des arbitres lors des championnats régionaux :

En 2018, les frais d'arbitrage seront à la charge des clubs organisateurs, par mesure d'harmonisation.

- Paiement des prix coureurs :

- Un versement sera effectué en juin correspondant aux prix des épreuves de mars à mai
- un versement fin septembre correspondant aux prix des épreuves de juillet à septembre

- Un versement en mars pour les prix cyclo-cross.

- **Cotisation « Objectifs médailles » :**

La demande de cotisation annuelle est acceptée.

- **Commission médicale :**

Eric MEZIER est responsable de la commission régionale médicale, par intérim (décès du Dr NICOLET). Delphine DAZY pourra en 2018 travailler en binôme avec Eric MEZIER. Gilles ZOPPI propose de créer un groupe de médecins qui pourrait dépanner les clubs ;

- **Coordonnateur des sentiers VTT du Doubs :**

Lucas GARBELLOTO peut remplir cette mission (comme en 2016). Il sera rétribué sous forme de vacations. Emilian le contacte et coordonne le travail avec Sébastien BOTEREL.

- **Organisation des Pôles :**

Une réunion de travail sera organisée le 18 juillet à Besançon pour définir les fiches de postes de nos entraîneurs ;

- **Cabinet CORGECO :**

L'Assemblée Générale a désigné le Cabinet CORGECO comme commissaire aux comptes. Le Président doit demander une lettre de mission et une tarification.

3/ Point Finances présenté par Jean-Paul PONCHON

Léon DUFFET va aider Aurélia pour reprendre l'ensemble de la saisie comptable de l'ex Comité de Bourgogne (opérations des mois d'octobre 2016 à mars 2017).

Fin août la comptabilité de Bourgogne - Franche-Comté sera exhaustive et fiable.

Eric PIHET présente le problème de la location de la piste BMX. Il va préparer une convention avec le club Avenir Saint Georges et son Président Bertrand POUSSIERE. Il proposera une tarification lors du prochain Conseil d'Administration ;

Jean-Paul PONCHON commente l'état de trésorerie et comptes d'exploitation de l'ex Comité de Franche-Comté ;

4/ Harmonisation des droits d'organisations

- Proposition pour le cyclo-cross : 290 € la journée.
- Plusieurs hypothèses sont étudiées pour une harmonisation des droits d'organisation et d'affiliation, mais il s'avère que des simulations supplémentaires sont nécessaires.

Bien que le quorum n'ait pas été atteint, il est apparu nécessaire de prendre les décisions les plus urgentes.

Toutefois, celles-ci devront être définitivement entérinées par le prochain Bureau Exécutif, puis par le CA, en septembre.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Paul PONCHON

Le Président,
Gilles ZOPPI